

# Les stages syndicaux

## SE FORMER ET S'INFORMER / DÉBATTRE / AGIR

### Stages départementaux

Toutes les précisions sur les dates, lieux, horaires... seront données au fur et à mesure sur les pages départementales du site [www.versailles.snes.edu](http://www.versailles.snes.edu)

#### Thème 1 : Développer la vie syndicale dans son collège ou lycée

- Connaître les droits syndicaux et utiliser les outils du SNES (publications, sites...).
- Le rôle des élus au CA (Budget, DHG, projets pédagogiques, expérimentations...), fonction du Conseil Pédagogique, relations avec le chef d'établissement.
- Comment intervenir auprès de l'IA, du Recteur, des collectivités territoriales... S'adresser aux parents, à la presse locale.
- Construire des liens avec les établissements voisins et avec la section départementale du SNES.

Ces stages s'adressent à tous les collègues soucieux de développer, à leur niveau, l'activité syndicale dans leur collège ou lycée. Informations sur les textes réglementaires et échanges d'expériences contribueront à ancrer ce stage dans la réalité de nos établissements et à ouvrir ensemble des perspectives d'action.

- **78 YVELINES**  
Vendredi 6 novembre au Local SNES/FSU 24 rue Jean Jaurès à TRAPPES.
- **91 ESSONNE**  
Vendredi 20 novembre au matin au Médiapôle du collège Jean Lurçat de RIS ORANGIS : « Nouveaux correspondants SNES »  
Mardi 17 novembre, (lieu à préciser) : « Élus au Conseil d'administration »
- **92 HAUTS DE SEINE**  
Vendredi 6 novembre à ARCUEIL : « Animer la vie du SNES dans son établissement »  
Jeudi 12 novembre à NANTERRE : « Élus au Conseil d'Administration »
- **95 VAL D'OISE**  
Jeudi 19 novembre à DEUIL LA BARRE : « Être élu au CA »

#### Thème 2 : Droits des personnels

- Droits et obligations des fonctionnaires : textes statutaires, obligations de service...
- Rémunération : salaire (lire sa feuille de paye), indemnités, heures supplémentaires...
- Suivre sa carrière : notation, avancement, promotion.
- Le rôle des commissions paritaires.
- Les prérogatives des équipes pédagogiques.
- Faire face à l'autoritarisme d'un chef d'établissement.

Ces stages visent à répondre aux questions que se posent nos jeunes collègues dans les premières années d'exercice du métier, mais s'adressent aussi à tous ceux qui veulent défendre et faire vivre ces droits !

- **78 YVELINES**  
Lundi 23 novembre au lycée Saint-Exupéry de MANTES LA JOLIE  
Mardi 1<sup>er</sup> décembre au collège Jean Jaurès de POISSY  
Jeudi 3 décembre à SAINT QUENTIN EN YVELINES
- **91 ESSONNE**  
Vendredi 27 novembre au lycée Parc de Vilgénis de MASSY
- **92 HAUTS DE SEINE**  
Lundi 23 novembre à COLOMBES  
Vendredi 4 décembre à ARCUEIL
- **95 VAL D'OISE**  
Lundi 23 novembre à SARCELLES



### Les stages syndicaux, un droit pour tous

Chaque enseignant dispose d'un capital de **12 jours par an**, pour congés de formation syndicale avec traitement intégral. Ce droit n'est assorti que d'une seule contrainte : le dépôt auprès du chef d'établissement d'une demande d'autorisation d'absence, un mois au moins avant la date prévue du stage.

**Modèle de demande d'autorisation d'absence** à reproduire, à compléter et à remettre au chef d'établissement au moins un mois avant la date du stage :

NOM, Prénom, Grade et Fonction

Établissement

Monsieur le Recteur de l'Académie de Versailles S/C de M..... (1)

*- Pour les titulaires : Conformément aux dispositions de la loi n°84-16 du 11/01/84 (art. 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires, définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé du..... au..... (2) pour participer à un stage de formation syndicale.*

*- Pour les non-titulaires : Conformément aux dispositions de la loi n°82-997 du 23/11/1982 relative aux agents non-titulaires de l'État, définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé du..... au..... (2) pour participer à un stage de formation syndicale.*

Ce stage se déroulera .....

Il est organisé par le Secrétariat Académique du SNES, sous l'égide de l'I.R.H.S.E.S., organisme agréé, figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté publié au J.O. du 05/02/1993).

Date et signature

(1) : Nom et fonction du Chef d'établissement, cette demande devant parvenir par la voie hiérarchique.

(2) : Lorsque le stage dure plusieurs jours, ne marquer ici que les dates donnant lieu à demande d'autorisation d'absence.



Pour s'inscrire, envoyer un mail à [stages@versailles.snes.edu](mailto:stages@versailles.snes.edu)

### Stages académiques

#### Thème 3 : TZR, des personnels indispensables, au cœur des attaques contre le métier et le service public d'Éducation

Le remplacement est un besoin permanent du service public qui doit être assuré par des personnels titulaires et qualifiés. Or, le gouvernement veut faire reposer ces missions sur des personnels précaires (suppressions de 3000 emplois au budget 2009, agence nationale de remplacement, recours aux étudiants de master préparant les concours...) et l'Administration organise la flexibilité des TZR pour pallier l'absence de moyens (élargissement des ZR, affectations hors zone, compléments de service abusifs...).

Dans ce contexte, connaître ses droits et obligations est indispensable mais, à travers les attaques contre le remplacement, c'est le métier et le service public d'Éducation qui sont visés, ce qui concerne toute la profession. Un point sera fait sur les mutations 2010.

Avec **Frédérique Rolet**, co-secrétaire générale du SNES.

Jeudi 12 novembre, à la Bourse du Travail à Paris de 9h30 à 16h30

#### Thème 4 : Non Titulaires, conquérir des droits nouveaux, obtenir un plan de titularisation

- Situation de la précarité d'un point de vue national et académique.
- Les différents statuts, bilan du CDI, revalorisation des salaires.
- Enjeux de la mise en place et fonctionnement des CCP.
- Perspectives et actions à mettre en place.

Ce stage s'adresse à l'ensemble des personnels non titulaires de l'académie (vacataires, contractuels en CDD ou CDI).

Mercredi 25 novembre 2009 de 9h30 à 17h00 à la section académique à Arcueil

Luttons ensemble contre la précarité, venez nombreux !

#### Thème 5 : Réforme des lycées, quelle démocratisation ? Analyse des projets gouvernementaux, les revendications du SNES, campagne et débat avec la profession

Il faut donner au lycée les moyens pour relancer une démocratisation bloquée depuis les années 1990. Lycéens, parents, personnels ont obtenu l'an dernier le retrait d'une réforme, commandée par le dogme de la réduction de l'emploi public, qui tournait le dos à cette ambition.

Pour le SNES, le débat sur la réforme du lycée ne doit pas se laisser enfermer dans le calendrier étrié du ministère, le cadre d'une politique de restriction budgétaire et d'un projet éducatif qui renonce à faire réussir tous les élèves. Il ne peut être conduit sans la consultation de la profession.

La Section académique vous invite à un stage, avec Valérie Sipahilmani, secrétaire nationale du SNES en charge de la question des lycées, pour faire le point sur la réforme, le projet que doit porter le SNES (diversifier les voies de formation, assurer l'accès de tous à une culture commune, travailler en équipe...) et pour débattre des actions et des mobilisations à construire sur ce dossier.

Mardi 8 décembre de 9h30 à 16h30 à la section académique à Arcueil

#### Thème 6 : CPE, un métier en redéfinition permanente

Le Snés vous invite à débattre sur le métier de CPE autour de l'étude du CEREQ : "CPE un métier en redéfinition permanente".

Ce stage s'ouvrira sur une présentation de ce travail d'enquête sur la fonction de CPE, figure originale du système éducatif français, qui témoigne de la complexité du métier de CPE mais aussi de ses enjeux et de son apport à la prise en charge de la jeunesse scolarisée. Commanditée par le Snés, cette recherche dessine un métier réactif aux transformations scolaires et sociales. Après avoir dressé un historique de la fonction, elle aborde également les pratiques différentes selon le cadre d'exercice (collège ou lycée) ainsi que les relations nouées avec les différents partenaires.

Ce travail dont certains constats recourent nos analyses permettra de poursuivre le stage par un débat sur le métier, occasion d'échanger à l'heure où notre identité professionnelle est mise à mal dans ces dimensions éducatives.

Mardi 10 novembre à la section académique à Arcueil